

Arrondissement : CHAUMONT

Type de réunion :

autre

12. Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'école peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

partenariat - contrat éducatif local – parents – association - concertation

Les termes du débat limitent le rôle des jeunes à celui d'élève, parler de réussite ou d'épanouissement permet une approche plus globale et invite à évoquer la co-éducation.

Des passerelles existent entre les partenaires de l'école et le projet d'école, soit de façon formelle, soit informelle quand les acteurs ont plusieurs fonctions (instituteurs/élus ; responsable associatif/directeur d'école).

La réussite d'un élève est liée à la complémentarité qui existe entre les savoirs acquis à l'école et ceux utilisés lors d'activités périscolaires. Les partenaires extérieurs travaillent souvent à une mise en pratique des acquis théoriques de l'école, voire au développement de connaissances totalement nouvelles encourageant ainsi une ouverture d'esprit, une émancipation.

La difficulté d'évaluer cet impact existe pour les partenaires de l'école. A la différence des programmes scolaires où les savoirs sont normés, le projet de l'activité ne formalise pas toujours les savoirs à acquérir.

Parallèlement à la volonté de travailler en partenariat, les associations ont développé ces dernières années une politique de formation leur permettant de proposer des intervenants qualifiés aux établissements choisissant de s'ouvrir sur l'extérieur. Une complémentarité s'affirme donc.

Au-delà des activités éducatives en temps péri et extra scolaire, la réussite scolaire passe par un accompagnement à la scolarité, c'est-à-dire par une aide à l'élève avec la volonté d'associer la famille au suivi de l'enfant. La meilleure connaissance du rôle de chacun conduira à une meilleure collaboration.

Les comités de pilotage CEL sont reconnus comme des instances pertinentes puisqu'elles associent formellement des partenaires extérieurs à l'école. Le projet d'école est quant à lui peu souvent communiqué à l'extérieur alors qu'il est une pierre angulaire présente sur tous les territoires.

L'école souffre aussi d'une image intimidante pour certains parents, il conviendrait de créer des lieux de discussion au sein des écoles pour recevoir tous les parents qui restent les partenaires premiers en tant que co-éducateurs. Très souvent les relations avec les parents sont informelles, les échanges n'ont donc pas de légitimité et sont rarement pris en compte.

L'importance et l'intérêt d'un projet éducatif local s'expliquent en ce sens qu'il permet la co-éducation par l'adhésion et la participation des familles et des partenaires extérieurs à l'école.

Le rôle du directeur d'école reste très important, malgré des volontés locales il peut choisir de ne pas travailler en partenariat. Des disparités importantes peuvent ainsi être expliquées. Les territoires non inscrits dans des projets éducatifs locaux restent très nombreux. L'école est-elle prête à s'ouvrir aux partenaires en dehors de cadres contractuels ?

En terme de méthode, les associations ne doivent pas se positionner comme prestataires d'activités mais comme porteuses d'une pédagogie de la participation, c'est en ce sens que leur travail est légitime et qu'il participe à la réussite de l'enfant.

La collaboration école/partenaires extérieurs doit être instaurée en amont des situations d'échec scolaire.

Propositions

Veiller à inscrire la participation et l'implication des parents dans les projets mis en œuvre.

Développer les instances de concertation regroupant l'ensemble des co-éducateurs.

Elargir les conseils d'établissement aux associations.

17. Comment améliorer la qualité de vie des élèves à l'école ?

aménagement des rythmes scolaires – participation - engagement

La vie de l'élève se limite trop souvent à l'environnement de la salle de classe. Hormis leurs professeurs, les élèves ont peu connaissance des intervenants existant au sein des établissements. Cet état conduit souvent les élèves à considérer l'établissement comme un lieu neutre et contraignant qui ne fait pas référence au plaisir d'apprendre.

Un effet de compensation pourrait exister au travers de l'engagement associatif. Il conviendrait dès lors de mieux faire connaître aux enseignants l'environnement et les acteurs éducatifs hors établissement. Ceci leur permettrait de pouvoir informer les élèves ou répondre à leurs sollicitations.

Une coupure existe entre la période scolaire primaire, où les propositions d'activités s'accumulent parfois, et le secondaire où, en dehors des cours, peu de vie semble perçue par les élèves.

La chronobiologie invite à raisonner l'organisation du travail scolaire sur une semaine plutôt que sur une journée. Ces informations semblent être peu fréquemment prises en compte.

L'importance d'instance de consultation, voire de cogestion, est pointée. Il semble important de donner la parole à l'élève en tant qu'individu à part entière. La difficulté dès lors n'est pas tant la mise en place de lieux d'écoute que la réalisation des aspirations déclarées.

La minorité des élèves dans les conseils d'établissement ne semble pas encourager à la prise de parole. Il est souligné qu'au-delà d'instance, la prise en compte de la parole de l'élève est une posture pédagogique de l'enseignant qui choisit de donner ou non du crédit à la parole des élèves. Sensibiliser les enseignants à cette posture semble important au moment de leur formation.

La présence d'adultes ayant une fonction complémentaire à celle des enseignants semble aussi importante afin de pouvoir prendre en compte les besoins des élèves dans leur globalité. Ceci permet aussi de palier les représentations d'autorité qu'ont les CPE et les professeurs.

La reconnaissance, voire la valorisation de l'expérience bénévole des élèves pourrait être un facteur d'encouragement à l'engagement des élèves dans la vie de l'établissement, et plus largement à la vie de la cité.

Propositions :

Valoriser à l'école l'engagement des jeunes par le biais d'un livret du bénévole

Veiller à la libre expression des élèves dans les conseils

Mieux faire connaître le rôle des différents acteurs dans les établissements

Priorités pour l'école

1/ instituer des instances de concertation entre les différents co-éducateurs pour légitimer la participation de chacun.

2/ formaliser des espaces de parole pour les jeunes au sein des établissements.